

Diagonales : Comment bien déclarer ses revenus

26-05-2015

"Bien mal acquis ne profite jamais. Le paiement de l'impôt est un devoir. Il faut que force reste à la loi. Nul ne doit se faire justice lui-même. Il ne faut pas avoir honte de demander ce qu'on ne sait pas."

Ces préceptes figurent dans les manuels de civisme à l'usage des instituteurs de la Troisième République. La morale kantienne de Jules Ferry est d'application très pratique : à l'heure où l'on achève les déclarations fiscales en ligne, elle donne la marche à suivre quand on hésite sur un revenu ou sur une déduction.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com